COMPTE RENDU DU CONSEIL DE DEPARTEMENT

du Mardi 21 juin 2022

Collège A: Jean GILLIBERT; Ollivier HAEMMERLE (procuration E. HALLOUIN); Pascal SARDA; Caroline THIERRY

Collège B: Romain GUILLAUME; Emmanuel HALLOUIN; Stéphane ISNARD; Elsy KADDOUM (arrivée à 12h40); Sabine MERCIER (procuration E.HALLOUIN); Cassia TROJAHN (départ à 14h)

IATOS: Véronique FABRIS; Hosni MERNARI Etudiants: Evan BEADLES; Marion SEGRIA

Personnalités Extérieures :

Autres: Françoise ADREIT; Catherine COMPAROT; Frédéric FERRATY; Louis FERRE (départ à 14h); Brahim HAMID; Elsy KADDOUM; Julien LABETAA; Philippe MOUSTROU; Nan MESSE Excusés: Pierre Jean CHARREL; Ollivier HAEMMERLE; Agnès LAGNOUX; Sabine MERCIER; Marc PERRET

Invités: Jean-Marc PIERSON; Thierry VAL (représentant l'IRIT, départ à 13h35) Emmanuel HALLOUIN représente l'IMT

1. Informations sur la campagne d'emploi en cours (EC et ATER) :

Le recrutement concernant les ATER est finalisé (2 en 27 et 1 en 61) mais des désistements sont possibles.

Deux MCF arrivent à la prochaine rentrée : 1 en 26 et 1 en 27.

En 26, suite aux auditions, 5 candidats ont été classés. La candidate classée 1ère devrait venir.

En 27, 3 candidats ont été auditionnés, 1 s'est désisté. 1 seul a été classé, il devrait également venir.

2. Organisation des bureaux :

Suite à l'arrivée des 2 MCF à la rentrée, il faut réorganiser les bureaux.

Actuellement, il y a deux « places libres » : 1 dans le bureau GS202 (B.Hamid) et 1 dans le bureau GS205 (O.Haemmerlé).

La proposition suivante est faite :

Bureau GS282 (G.Romain + C.Thierry) : ATER 61

 $Bureau\ GS204\ (S.Isnard+N.Hernandez): ATER\ 27$

Bureau GS256 (E.Hallouin + T.Henocq): ATER 27

Bureau GS205 (O.Haemmerlé): MCF 26

Bureau GS202 (B.Hamid): MCF 27

Cette proposition est en attente de confirmation par les occupants des bureaux concernés, absents à ce Conseil.

3. Nouvelle campagne d'emploi :

Le Conseil scientifique de l'IRIT doit se réunir le 30/06/2022.

Les trois fiches de postes (MCF 25; MCF 27 et MCF 61) sont présentées.

- MCF 25 : présentation par Jean Gillibert :

Le poste a un profil « Mathématiques discrètes ».

Côté enseignement, toutes les filières du département ainsi que les UE de PE et d'options ont été mentionnées.

Côté recherche, le profil proposé sera modifié ou complété par l'IMT si le poste est classé.

Ce point sera traité lors du Conseil d'UFR du 08/07/2022.

- MCF 27 : présentation par Brahim Hamid :

Le profil du poste « Informatique pour et par les SHS » est un profil large.

Le profil recherche présenté sera complété par l'IRIT.

Ce poste contribuera à renforcer les équipes IRIT au niveau du département.

Ce poste a un profil large aussi bien côté enseignement que recherche.

- MCF 61 : présentation par Caroline Thierry :

Le profil de ce poste est « Génie industriel – Aide à la décision ».

Côté enseignement, les enseignements auront lieu en Licence et dans les deux parcours de Master dans les domaines de l'IA, du Génie industriel, de la RO et du Pix.

La section 61 est actuellement investie dans le projet ANITI et le sera sûrement encore plus dans le projet ANITI 2.

Après discussion, il est décidé de changer l'intitulé du poste par « Aide à la décision pour le génie industriel ».

Le département ne compte que deux enseignants en 61. Si un des deux obtient une décharge, la décharge retombe automatiquement sur la personne restante.

L'ATER de 61 a une charge d'enseignement assez lourde. Tous les ans, il faut à nouveau le former.

En 61, le recrutement et la gestion des CEV est également assez lourde.

« Rendre » un poste d'ATER 61 pour recruter un MCF 61 est-il envisageable ?

Il est proposé de mettre au vote le classement en 1^{er} du poste de MCF 61, les deux autres postes étant classés ex-aequo.

Cette proposition est mise au vote :

NPPV: 0; Abstention: 3; Contre: 0; Pour: 11

La proposition est adoptée.

4. Responsabilité L1 MIASHS :

Marc Perret est le seul candidat à se présenter.

Il s'est excusé pour son absence à ce Conseil.

Sa candidature est mise au vote:

NPPV: 0; Abstention: 3; Contre: 0; Pour: 11

La candidature de Marc Perret et adoptée.

5. Surveillance des examens :

Un tableau partagé sera mis en place pour communiquer les besoins en surveillance.

Chacun est encouragé à y participer mais cela n'est pas obligatoire.

Chacun devra s'inscrire dans ce tableau.

Les responsables d'UE ne géreront pas ce tableau. Qui va le gérer ? Il est proposé que soit calculé le nombre de surveillance que doit assurer chaque enseignant titulaire. Mais sur quels critères se baser pour ce calcul ?

Tous les points de l'ordre du jour n'ont pas été traités. Le Conseil de ce jour, se termine à 14h05.

Brahim HAMID Directeur